

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2017**

L'an deux mille dix-sept, le 30 juin à 21 heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence de Mr Cyril COTONAT, Maire.

Présents : Mmes Valérie DOMERC, Eliane DUFFAU, CAUSSADE Carole, GALLATO Nathalie et Mrs Cyril COTONAT, Jean-Michel ESQUERRA, PERES André

Absents excusés : Mme MARTINEZ Christine et Mr GEVAERT Jean-Marie

Mme Eliane DUFFAU est élue secrétaire de séance

### **1) Point projet cœur de village**

Concernant la vente des lots restants Monsieur le Maire nous informe de quelques contacts sans suite actuellement.

Concernant la micro station nous avons l'obligation de tenir un cahier avec les différentes interventions. L'association des différents utilisateurs de la micro station aura également la charge du réseau se situant sur le domaine public. Lors de la création de l'association Monsieur Barnadas pourra apporter un appui technique.

### **2) Projet MAM**

Monsieur le Maire nous informe du retour d'attribution de subventions pour ce dossier à savoir de la DTER (30% du montant global des travaux HT) pour un montant de 48 862 € et de la réserve parlementaire pour un montant de 3000 €.

Si ce projet est validé, il ne débiterait pas avant 2019.

### **3) Service ADS PETR – point & informations**

Monsieur le Maire rappelle que la commune a décidé d'adhérer au PETR du Pays Val d'Adour pour l'instruction des autorisations d'urbanisme. Le PERT compte 58 communes qui ont adhéré au service instruction regroupant des communes gersoises mais aussi des Hautes-Pyrénées et 1 commune des Pyrénées-Atlantiques. Le coût pour la commune pour 2017 a été estimé à 1115 € sachant que le montant définitif sera réévalué suivant le nombre effectif de dossiers instruits pour la commune.

Une réunion avec les élus est prévue le 3 juillet.

### **4) Point agents communaux**

La secrétaire de mairie a repris les horaires des permanences habituelles.

L'agent technique est en mi-temps thérapeutique jusqu'au 31/07/2017.

### **5) Travaux chemin rural « Duffo/Gallato » – vue avec le propriétaire et le géomètre**

Le bornage est prévu à l'automne et les travaux seront réalisés par le SIVOM au printemps 2018.

### **6) Compteurs linky**

Monsieur le Maire nous fait part d'un courrier de Mme La Sous-Préfète qui demande au conseil municipal d'annuler la délibération sur le refus des compteurs linky. Une décision sera prise au prochain conseil.

### **7) Inscription Villes & Villages Fleuris (information)**

La commission « espaces publics » sera présente lors de la visite du 20 juillet à 14h00 afin de recueillir le plus de conseil possible pour l'embellissement de notre village qui est le but de cette inscription à Villes & Villages fleuries.

### **8) Présentation de la maquette du livret d'accueil et photos**

Monsieur le Maire nous présente la maquette du livret d'accueil il souhaite qu'il soit prêt pour la fin de l'année.

### **9) Gestion des appartements communaux**

Le changement de la cuve de gaz a été effectué le 22 juin 2017.

### **10) Prévision travaux à réaliser durant l'été**

Il est prévu la poursuite de l'aménagement du préau de l'école.

La possibilité d'installer une pompe dans le puit de la mairie est étudiée.

### **11) Cérémonie jeunes diplômés**

La date du 22 juillet est retenue. Un bulletin d'info invite les jeunes lauréats à se faire connaître à la mairie.

### **12) Informations communauté des communes**

Suite à la loi Nôtre un seul office de tourisme sera regroupé sur le Pays Val d'Adour.

Projet Terra Alter débutera son activité à l'ancien café Zik (propriété de la communauté de communes).

Un projet d'installation sur la zone industrielle de Marciac est en cours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 24H00.

Ont signé le registre tous les membres présents.